



# Installer Cresus

## 1.3 - Votre portefeuille Cresus

### 1.3.1 - Inviter / Gérer / Transférer

## 1.3 - Votre portefeuille Crésus

Une fois la procédure d'achat (ou de location) terminée, un e-mail de confirmation vous est envoyé. Cet e-mail contient notamment votre lien de téléchargement : ouvrez-le, puis cliquez sur le bouton *Télécharger Crésus* :



Attention à ne pas télécharger les anciennes versions de Crésus listées au bas de cette même page.

Si vous travaillez sous **Linux**, [utilisez sur ce lien de téléchargement](#).




Une fois l'installation terminée, vous accédez à votre **portefeuille**, qui contient l'ensemble de vos **licences** Crésus. Le ou les modules que vous venez d'acheter ou de louer apparaissent dans ce portefeuille, de même que les options sélectionnées.

### 1.3.1 - Inviter / Gérer / Transférer

À cette étape, vous êtes le **gestionnaire** par défaut de ce portefeuille. À ce titre, vous pouvez **inviter** d'autres utilisateurs à accéder à vos licences, déterminant pour chacun d'eux le ou les modules sur lesquels il pourra travailler.




Vous pourrez par la suite **gérer** les droits de chacun des invités, de même que vous pourrez céder à l'un d'eux le statut de gestionnaire (notez qu'il ne peut y avoir qu'un seul gestionnaire par portefeuille).


Pour inviter d'autres utilisateurs ou pour gérer leur statut et leurs différents accès, cliquez sur les boutons correspondants, en bas de page. Il vous sera demandé de saisir l'adresse e-mail de la personne que vous souhaitez inviter, et celle-ci n'aura qu'à suivre les instructions qui lui seront automatiquement transmises.

Configurez vos licences selon vos besoins   

## Adapter Cresus

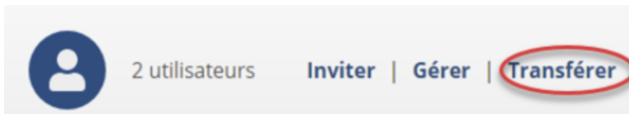
« 038.190 »  
Ces licences sont gérées par Antoine Rosselet (a\_rosselet@hotmail.com).

 Comptabilité	x1	Modifier ▼
 Facturation	x1	Modifier ▼
 Salaires	x1	Modifier ▼

 1 utilisateur **Inviter | Gérer**

C'est le gestionnaire du portefeuille qui sera le répondant éventuel vis-à-vis d'Epsitec. C'est aussi lui qui pourra, par la suite, en modifier les licences et les diverses options.

Il vous est aussi possible, en tant que gestionnaire, de **transférer** entièrement et définitivement une ou plusieurs de vos licences à un tiers (par exemple si vous quittez votre emploi et prévoyez de ne plus accéder à Cresus). Pour cela, cliquez sur le bouton *Transférer* :



Il vous est alors demandé de saisir l'adresse e-mail de l'utilisateur tiers, après quoi un dialogue de confirmation apparaît. Une fois votre choix validé, il reste à attendre que le tiers accepte le transfert en question.

Attention : cette opération est **irréversible**, et Epsitec ne pourra pas vous réattribuer les licences transférées.

Le transfert de licences peut générer une facture due à l'alignement des échéances entre les différents modules. En effet, chaque portefeuille Cresus ne peut contenir qu'une seule échéance.